

ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE
ET DU PROGRAMME DE PAYS

Burkina Faso

Résumé



Bureau indépendant
de l'évaluation



Investir dans les populations rurales

Burkina Faso

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Résumé

A. Contexte du pays

1. Le Burkina Faso est un pays sahélien qui s'étend sur un territoire enclavé de 274000 km². Sa population, estimée en 2016 à 18,6 millions d'habitants, est à 70% rurale, et majoritairement jeune: 47% de la population est âgée de moins de 15 ans et 67% de moins de 25 ans. L'analphabétisme est important et sévit plus chez les femmes que les hommes; dans le milieu rural seulement 10,8% des femmes sont alphabétisées contre 21,4% des hommes.
2. Après une longue période de stabilité politique et de croissance économique, le pays a connu à une transition politique mouvementée entre 2014 et 2015, et est de nos jours confronté à des défis sécuritaires. Le pays a réalisé d'énormes progrès en matière de gouvernance, et figure en 2016 parmi les dix pays africains en tête du classement de Transparency International sur la perception de la corruption. Le Burkina Faso a connu une croissance économique vigoureuse, avec un taux annuel moyen supérieur à 6% sur la période 2008-2016. Toutefois, il demeure l'un des pays les plus pauvres au monde, avec une situation nutritionnelle particulièrement fragile: près d'un ménage sur cinq était en situation de sécurité alimentaire modérée (en 2014). La pauvreté est beaucoup plus rurale et inégalement répartie sur le territoire: 9 pauvres sur 10 vivent en milieu rural, et les quatre régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre-Ouest, et du Nord abritent la moitié de la population pauvre du pays pour un tiers de la population totale (statistiques de 2014).
3. L'économie burkinabè est peu diversifiée et repose principalement sur les secteurs primaire et tertiaire. L'agriculture joue un rôle prépondérant et sa contribution au Produit intérieur brut (PIB) est estimée à 28% (en 2017). Il s'agit avant tout d'une agriculture de subsistance, conduite majoritairement sur des exploitations familiales (3-6 ha en moyenne) et selon des pratiques rudimentaires. A l'exception des producteurs de coton, les ménages ruraux burkinabés sont quasiment exclus des marchés financiers et d'assurance. L'élevage est important et fournit des revenus directs ou indirects à 86% de la population. Malgré l'importance du cheptel, estimé à 7 millions de têtes en 2014, le sous-secteur n'est pas organisé autour de chaînes de valeur, ce qui entraîne de nombreuses pertes de la production. A cela, s'ajoutent un contrôle vétérinaire et des conditions sanitaires inadéquates. D'une manière générale, l'agriculture reste vulnérable aux aléas climatiques et fait face à de grands défis liés à la dégradation des sols et des difficultés d'accès à l'eau.
4. Le secteur agricole et rural est piloté par des stratégies, notamment le Programme National du Secteur Rural 2011-2015 (PNSR), puis le PNSR II pour la période 2016-2020. L'accent y est mis sur le renforcement de la sécurité alimentaire, l'amélioration des revenus des populations rurales, le développement durable et la gestion des ressources naturelles, ainsi que le développement des services sociaux ruraux. Le Burkina Faso a dépensé, au cours de la période 2010-2016, une moyenne de 11.95% de son budget nationale à l'agriculture, au-dessus des 10% convenus dans la déclaration de Maputo. Les principaux partenaires de financement du secteur agricole sont: l'AFD, la BAD, la BM, la BID, le FIDA, la GIZ, la KfW et l'USAID.

B. Stratégies et interventions du FIDA

5. Depuis 1981, le FIDA a financé 14 projets au Burkina Faso avec un coût total estimé à 548,4 millions USD, et une contribution financière du FIDA approuvée de 276,7 millions USD. Ces projets ont été élaborés dans le cadre de deux programmes d'options stratégiques de pays (COSOP-1998 et COSOP-2007), et la Note de stratégie de pays (NSP-2017-2018). Deux objectifs stratégiques ont orienté les interventions du FIDA au Burkina depuis 2007, à savoir: i) renforcer et diversifier durablement les moyens de subsistance des ruraux pauvres et des groupes marginalisés, en particulier des femmes; ii) renforcer la gouvernance décentralisée des biens publics, des services et des ressources naturelles et garantir un accès équitable à ceux-ci. La note de stratégie de pays, tout en conservant cette ligne générale met l'accent sur la résilience des populations rurales à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux changements climatiques.
6. Le programme pays dispose d'un bureau pays à Ouagadougou depuis Octobre 2010, dirigé par un chargé d'appui au programme, le chargé de portefeuille (CPM) étant basé à Abidjan. Depuis 2007, quatre chargés de portefeuille se sont succédé.

C. Objectifs, envergure, et méthodologie de l'ESPP

7. Il s'agit de la première évaluation de la stratégie et du programme pays (ESPP) du FIDA mené par IOE au Burkina Faso. L'ESPP couvre la période 2007-2017 et concerne huit projets dont six achevés, un en cours d'exécution et un autre en cours de lancement. Les principaux objectifs de l'ESPP sont d'évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme financés par le FIDA, et de fournir des recommandations pour le partenariat stratégique futur entre le FIDA et le Burkina Faso. L'évaluation porte sur la performance du portefeuille de projets, des activités hors-prêts (gestion des savoirs, établissement des partenariats, engagement sur les politiques, et dons), et des partenaires (FIDA et Gouvernement), pour aboutir à l'évaluation synthétique de la pertinence et de l'efficacité d'ensemble de la stratégie et du programme de pays.
8. L'ESPP a suivi les orientations méthodologiques contenues dans le manuel d'évaluation du FIDA (édition 2015) se fondant sur la théorie du changement. Une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives a été appliquée pour collecter des données. Ainsi, une étude de contribution a été menée, couvrant cinq projets clôturés appuyés par le FIDA, ayant permis de collecter des données auprès de 780 ménages et 43 organisations paysannes. Ceci a été complété par des entretiens et discussions de collecte de données, durant une mission de terrain de trois semaines (du 16 Avril au 7 Mai 2018). La principale difficulté rencontrée concerne la faible mémoire institutionnelle affectée par la forte instabilité du personnel et la faiblesse des systèmes de suivi-évaluation et de gestion des savoirs des projets.

D. Principales conclusions. Performance du portefeuille

9. **Pertinence.** En visant l'amélioration de la productivité et de la production agricoles, la diversification des sources de revenus et la création d'emplois durables, l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles, la résilience face au changement climatique, et l'amélioration de la gouvernance des biens et des services en milieu rural, les projets évalués avaient des objectifs bien alignés à ceux des politiques sectorielles nationales et à ceux du FIDA pour le pays. Les stratégies de mises en œuvre desdits projets ont été cohérentes avec les objectifs et les types d'actions retenues ; il en est ainsi en ce qui concerne: i) l'approche participative mise en œuvre pour les actions à caractère communautaire, ii) le choix de certaines zones d'intervention, et iii) le choix des filières appuyées. La pertinence de la conception des projets transparait aussi à travers la prise en compte des leçons et expériences des projets antérieurs, même

si parfois, cela n'était holistique. Cependant, il a été observé une dispersion relativement forte des interventions au cours de la période considérée, avec 11 régions couvertes sur 13 que compte le pays. Des faiblesses sont également notées en ce qui concerne: a) le ciblage inhérent à l'approche de promotion des MER, b) l'approche d'appui à la sécurisation foncière, et c) l'approche de mise en œuvre des actions d'irrigation. Enfin, certains projets ont été pertinemment modifiés en cours d'exécution, pour s'adapter au contexte dans lequel ils évoluaient, avec des résultats variables. Dans l'ensemble, la pertinence du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante.

10. **Efficacité.** L'étude exploratoire de contribution, les rapports d'achèvement des projets et les résultats d'entretiens permettent de conclure que les réalisations du portefeuille ont été satisfaisants en ce qui concerne les changements intermédiaires escomptés pour les bénéficiaires, à savoir: i) l'amélioration de la production agricole, notamment pour les spéculations vivrières (mil, sorgho) et pour les spéculations de rente (miel, produits laitiers, karité et néré); ii) la création et la diversification d'emplois en milieu rural à travers la promotion et la consolidation de microentreprises rurales et des activités génératrices de revenus essentiellement dans les domaines de post production (5 277 emplois sur un objectif global de 2 700 pour le PAMER, et 9 634 emplois directs plus 7 978 emplois indirects en milieu rural pour le PASPRU); iii) la gouvernance décentralisée des biens et services à travers le renforcement des capacités des acteurs organisés en groupements de base et de leurs faïtières (gestion et planification), ainsi que le développement participatif de technologies et techniques agricoles, et iv) l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles, notamment à travers la promotion de l'utilisation de la fumure organique, les techniques de CES/DRS, la protection de berges et aussi des actions d'agroforesterie et de confection de haie vives. Toutefois, la portée de ces résultats a été limitée par les faibles progrès en matière de sécurisation foncière et d'accès au microcrédit. C'est pourquoi l'évaluation juge l'efficacité du portefeuille plutôt satisfaisante.
11. **Efficience.** Les taux de rentabilité interne économique (TRIE) effectifs ont été inférieurs aux prévisions, pour trois projets sur cinq. Pour quatre projets sur cinq, les TRIE effectifs sont satisfaisants et en ligne avec ce qui peut être attendu des projets de développement rural et de réduction de la pauvreté. L'efficience des projets a été négativement impactée par l'augmentation des coûts de gestion (de 21% à 80%). Les facteurs ayant milité en faveur des hausses des coûts de gestion sont entre autres: a) l'augmentation des lignes budgétaires salariales; b) des dépenses non prévues à la formulation; c) des retards dans la mise œuvre des activités pendant que les dépenses de fonctionnement étaient déjà enclenchées; d) et la faible qualité du management au début de certains projets. Sur la période évaluée, les autres facteurs d'inefficience ont été: les longs délais pour la mise en place des équipes de gestion, la lenteur dans les passations de marché, et l'instabilité du personnel. Globalement, l'efficience du portefeuille est jugée plutôt insuffisante.
12. **Impact sur la pauvreté rurale.** Des évidences crédibles permettent d'affirmer que les projets financés par le FIDA ont contribué à des impacts positifs sur les niveaux de revenu et de sécurité alimentaire des ménages ruraux. En ce qui concerne l'augmentation de la productivité agricole, les évidences obtenues sont moins rigoureuses; cependant, la contribution des projets du portefeuille à l'augmentation des rendements des spéculations appuyées par les projets, transparait clairement dans les rapports d'achèvement. Pour ce qui est du capital humain et social, l'impact a été également positif, notamment en ce qui concerne les producteurs individuels (en général), les promoteurs de MER et les OP (y inclus les faïtières). Mais, concernant spécifiquement les paysans pauvres dans les segments en amont des chaînes de valeurs (majoritairement analphabètes), l'évaluation n'a pas permis d'obtenir des évidences suffisantes prouvant l'impact

des actions de formation en termes de renforcement de leurs capacités et compétences. Pour ce qui est de l'impact du portefeuille sur les institutions et politiques, l'impact des actions transparaît sur les CRA (avec leur implication dans la mise en œuvre de certains projets) et la participation des OP faîtières au dialogue sur les politiques les concernant. D'une manière générale, l'impact du portefeuille sur la pauvreté est jugé satisfaisant sur la période considérée.

13. **Durabilité des résultats.** L'ensemble des projets du portefeuille FIDA incluait bien un objectif de durabilité, mais non atteint dans la plupart des cas du fait de : i) l'absence ou de la faiblesse des stratégies de sortie et parfois de l'interruption des projets lorsqu'ils sont en période de croisière, puisqu'ils ont démarré leurs activités avec retard; ii) la non prise en charge effective par le gouvernement du financement des actions post-projets; iii) des déficiences techniques intervenues au moment des réalisations, constituant un handicap pour la durabilité (cas des puits maraîchers aménagés par le PIGEPE où les options techniques et le choix de certains sites ne sont pas adaptés à la durabilité des réalisations); iv) l'accès aux financements qui demeure difficile, voire impossible, notamment pour les MER (très peu de cas ayant réussi à démultiplier les appuis dont elle a bénéficié et investir pour l'acquisition de nouveaux outils de production) ; v) insuffisances organisationnelles, posant le problème de la durabilité de certains aménagements de CES/DRS à long terme, et même de la technique elle-même ; vi) la faiblesse des capacités des communautés pour l'entretien des réalisations et restant en situation d'attente lorsqu'il n'y a pas de relais dans l'accompagnement des acquis. Il y a néanmoins des espoirs à travers les CRA renforcées dans leurs capacités techniques et organisationnelles par les projets FIDA, qui pourraient contribuer à une meilleure durabilité des acquis; mais elles semblent déjà surchargées, surtout dans certaines régions (comme l'Est) où elles ont la responsabilité de plusieurs projets. Globalement, l'évaluation a jugé la durabilité plutôt insuffisante.
14. **Innovation.** Le portefeuille de projets a généré un nombre important d'innovations techniques et institutionnelles, et donc le critère d'innovation est jugé satisfaisant. Au plan technique, les innovations ont concerné surtout la mise au point (par la recherche – développement) de technologies adaptées au contexte local, par exemple pour faciliter le battage et le décorticage de grains (création de deux modèles de batteuse de niébé et introduction de la décortiqueuse de grains de néré), et l'adaptation d'équipements dans la chaîne de transformation du manioc, du riz, des jus de fruits, du lait, de l'amande de karité et le séchage de la viande. Dans certains cas, l'approche de recherche et développement de ces innovations a connu une faiblesse afin de s'adapter aux besoins locaux. Au plan institutionnel, les innovations ont été essentielles en termes d'accompagnement des producteurs comme le dispositif mis en place pour accompagner les paysans dans le montage de microprojets (rédacteurs locaux, accompagnateurs locaux, centres de ressources en entrepreneuriat rural), les points focaux (deux femmes et un homme par village) pour faciliter la mobilisation communautaire, et la mise en place d'un dispositif endogène de sélection, d'accompagnement transparent et équitable des bénéficiaires des micros financements, ancré au niveau des CRA.
15. **Reproduction à plus grande échelle.** Les rapports d'achèvement des projets sont généralement peu ou pas informatifs sur les efforts entrepris pour la mise à l'échelle d'innovations, qu'elles soient internes ou externes au projet. L'analyse montre que la mise à l'échelle s'est surtout effectuée d'un projet à un autre. Les institutions étatiques, notamment les services de vulgarisation, interviennent aussi à ce titre, mais sont limités dans leurs ressources. L'innovation relative à la formation de points focaux (deux femmes et un homme par village) pour faciliter la mobilisation communautaire, constitue un des rares cas de reproduction généralisée, constaté lors de la mission. Par conséquent, ce critère est jugé plutôt satisfaisant.

16. **Égalité des sexes et autonomisation des femmes.** Les projets du FIDA ont efficacement ciblé les femmes et leur proportion parmi les bénéficiaires a largement dépassé les prévisions (exemples PAMER, PASPRU et PDRD). D'une manière générale, les données obtenues permettent d'affirmer que les interventions des projets, sur la période évaluée, ont contribué à l'accroissement du pouvoir économique des femmes, même si la grande majorité connaît encore des conditions socio-économiques moins ou peu favorables. On note aussi une amélioration progressive, mais lente du renforcement de la position des femmes au plan social, notamment dans les instances dirigeantes des structures représentatives du monde paysan. Toutefois, les efforts pour l'amélioration de l'accès aux ressources productives (terre, crédit) ont été peu efficaces et ont donné des résultats très limités et localisés. De ce fait, le critère d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes est jugé plutôt satisfaisant.
17. **Gestion de l'environnement et des ressources naturelles.** Les projets du FIDA ont accordé une attention continue et soutenue à la gestion des ressources naturelles à travers la promotion des techniques de CES et les aménagements de terres dégradées visant à restaurer la fertilité des sols et à assurer une bonne gestion de l'eau. Ces interventions ont contribué à atténuer le degré de vulnérabilité des ressources de production végétale, même si la dimension environnementale n'était pas forcément la préoccupation originale, mais plutôt l'accroissement de la productivité et de la production agricoles. Ce sont surtout la terre et l'eau (gestion de sa disponibilité) qui ont été touchées par les interventions, beaucoup moins les forêts et les pâturages. C'est avec le projet Neer-Tamba (projet en cours), en cours d'exécution, que les questions environnementales sont explicitement prises en compte dans les termes de référence et les offres de service des bureaux d'études et entreprises en charge des travaux d'aménagements. Des activités de reboisement ont été réalisées, avec l'implantation de haies vives et de plantations classiques, en liaison étroite avec les services techniques départementaux en charge de l'environnement. L'évaluation a jugé ce critère plutôt satisfaisant.
18. **Adaptation au changement climatique (CC).** On constate malheureusement que la prise en compte du CC dans les projets du portefeuille est relativement récente (Neer-Tamba et PAPFA), car ne figurant pas dans les préoccupations auparavant. Ainsi, les projets clôturés ont eu des réalisations éparées qui concourent certes à accroître les capacités adaptatives des populations rurales face au changement climatique (CES/DRS, micro irrigation), mais leur envergure est restée très limitée. Il est attendu que les actions des projets en cours aient une incidence plus forte. De manière générale, ce critère est jugé plutôt insuffisant.

E. Performance des activités hors-prêt

19. **Gestion des savoirs.** Sur la période considérée, la gestion des savoirs dans le secteur agricole a été faible au plan national; un faible intérêt est accordé à cette thématique, en termes de priorité et d'allocation de ressources suffisantes d'une part, et de culture d'apprentissage d'autre part. S'agissant du programme de pays du FIDA, un nombre important de savoirs ont été générés, développés et/ou testés, dont une bonne partie a été formalisée dans de supports permettant leur diffusion, y inclus en langues nationales. Toutefois, la plupart des projets n'ont pas eu d'approche claire de gestion des savoirs, et la conception des projets n'a capitalisé que partiellement sur les leçons des projets en cours ou achevés. Les résultats obtenus en la matière sont en dessous des objectifs prévus dans le COSOP 2007-2012, qui prévoyait des interventions ambitieuses de gestion des savoirs, sans pour autant envisager une allocation adéquate des moyens et une définition claire des responsabilités. Le PAPFA, tirant la leçon de la faiblesse de la gestion des savoirs au niveau des projets précédents, a prévu des actions pertinentes à ce titre, et ce pour l'ensemble du Programme FIDA. Ce critère est jugé plutôt satisfaisant.

20. **Renforcement des partenariats.** Sur la période considérée, le partenariat stratégique avec le gouvernement a été renforcé, à travers le ministère en charge de finances et celui en charge de l'agriculture. La mobilisation de cofinancement a été importante, notamment avec la BOAD, l'OFID, le GEF et la BAD. Toutefois, le partenariat technique (de mise en œuvre) est moins fort, surtout avec la FAO, le PAM et les autres PTF (comme la GIZ expressément citée dans le COSOP 2007). Au niveau des projets, de nombreux partenariats opérationnels ont été noués avec des institutions étatiques, para étatiques, ONG et structures privées pour l'assistance technique, la recherche-développement et l'exécution de travaux. Ils ont été bien efficaces avec les institutions de recherche, et organisations paysannes; mais ont souffert de retards, de manque d'expertise, et/ou d'appropriation des approches avec les autres. Par conséquent, le programme de pays est jugé plutôt satisfaisant en matière de renforcement de partenariat.
21. **Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national.** A l'exception de la loi sur le foncier rural de 2009, les résultats du dialogue sur les de politiques ont été faibles. Le FIDA a initié quelques activités importantes de dialogue sur les politiques sur la base d'études ou de résultats de ses projets sur des thèmes cruciaux comme la sécurisation foncière et l'autonomie financière des chambres d'agriculture, mais sans résultats concrets importants. Nonobstant les activités de concertation continue avec les PTF et le MAAH, depuis l'installation du bureau pays au Burkina Faso, l'engagement du FIDA sur les politiques n'est pas encore parvenu à obtenir des résultats concrets en termes de politique favorable à un véritable essor de la petite exploitation familiale (allocation budgétaire minimale, accentuation de la recherche - action sur les spéculations pro pauvres, l'accès des ruraux au crédit, etc.). Dans l'ensemble, ce critère est donc jugé plutôt insuffisant.
22. **Dons.** Le FIDA a financé, à travers des dons régionaux et des dons spécifiques au pays, des projets et activités alignés avec les objectifs de ses stratégies et de celles du gouvernement burkinabè et qui ont soutenu efficacement la mise en œuvre des projets du portefeuille. Les évidences obtenues amènent aussi à dire qu'ils ont été, en quasi-totalité, utiles en termes de renforcement des capacités, d'innovation et de partage des savoirs. Toutefois, l'on peut déplorer que le bureau pays en coordination avec les projets n'ait pas profité suffisamment du don accordé à 2iE pour la gestion et la capitalisation des savoirs.

F. Performance de partenaires

23. **FIDA.** Le FIDA a financé des projets aux objectifs pertinents qui adressent des questions clés du développement agricole, qui ont été au début trop ambitieux et trop complexes par rapport aux capacités locales de gestion et de mise en œuvre technique. En passant à la supervision directe en 2009 et en ouvrant le bureau pays en 2010, il y eu amélioration progressive de la qualité de la supervision (fiduciaire et technique) des projets, ce qui a permis notamment de redresser la situation de projets en difficultés et d'éviter des clôtures prématurées. Ce travail de suivi du portefeuille a trop absorbé l'équipe du bureau pays, qui est du reste sous-dimensionnée, et donc n'a pu vraiment s'engager dans le dialogue sur les politiques, assurer un leadership dans les concertations inter-bailleurs et la gestion des savoirs. Les dons ont été pertinents et ont donné des résultats intéressants, la plupart ayant des liens directs avec le portefeuille de projets. La performance du FIDA est jugée plutôt satisfaisante.
24. **Gouvernement.** Le gouvernement a conçu de bonnes stratégies mettant le secteur rural au centre des préoccupations d'une croissance économique voulue inclusive; mais ce choix stratégique ne s'est pas traduit en des mesures fortes et concrètes en faveur de l'agriculture familiale, et des ruraux pauvres et les plus vulnérables. Le gouvernement a mis en place des dispositifs d'harmonisation des politiques du secteur rural, et des cadres de références dans lesquels s'inscrivent les projets de développement. Mais il n'est pas arrivé sous le leadership du MAAH,

à harmoniser les approches opérationnelles des PTF intervenant dans le secteur, du moins pour la période considérée. Les contributions financières du gouvernement aux projets, ont été dans l'ensemble mobilisées à des niveaux satisfaisants. Le pilotage opérationnel du portefeuille a été d'une efficacité limitée, avec un faible suivi au plan local, des UGP mises en place avec beaucoup de retards et des difficultés managériales. Par ailleurs les systèmes de suivi – évaluation ont été plus orientés vers le suivi de la progression des réalisations que vers la mesure des changements et effet induits. La responsabilité de ces aspects opérationnels est toutefois partagée avec le FIDA. La performance du gouvernement est jugée aussi plutôt satisfaisante.

G. Performance de la stratégie du programme de pays

25. **Pertinence stratégique.** La stratégie du FIDA pour le Burkina Faso est formulée dans le COSOP 2007-2012 et la Note stratégique 2017-2018. Les deux stratégies, bien cohérentes entre elles, comprennent des objectifs stratégiques, bien alignés avec les stratégies et politiques du Gouvernement, et cohérents avec les objectifs stratégiques globaux du FIDA. Ils sont pertinents par rapports aux besoins des ruraux, notamment les pauvres et vulnérables. On note aussi une bonne cohérence interne dans le COSOP 2007-2012, entre objectifs, activités du portefeuille et activités transversales (hors prêts); mais pas dans la Note stratégique qui est trop concise. Les deux stratégies ne prévoient pas de moyens spécifiques pour les activités transversales, et surtout aucun plan d'action pour une politique agricole axée sur l'agriculture familiale. De surcroît, on note des limites dans le COSOP 2007 par rapport: d'une part, à certaines approches retenues au regard de la nature des cibles du FIDA et d'autre part, aux indicateurs de résultats et d'étape. Les risques identifiés dans les deux stratégies sont pertinents par rapport aux réalités du secteur rural au Burkina, mais les mesures d'atténuation proposées paraissent faibles. La pertinence de la stratégie est jugée plutôt satisfaisante.
26. **Efficacité de la stratégie et du programme de pays.** Les objectifs du COSOP 2007-2012 prolongé de facto jusqu'en 2016 ont été atteints à un niveau modérément satisfaisant, de par les majeurs changements identifiés. Des bons progrès ont été obtenus pour ce qui concerne : i) l'augmentation de la production agricole, ii) l'accroissement des revenus des ménages, iii) la gestion améliorée et durable des ressources naturelles, et iv) l'amélioration de la gouvernance des OP et de leur capacités à remplir leurs missions. Toutefois, il y a des points qui auraient dû bénéficier de plus d'attention, comme par exemple l'accès sécurisé et équitable aux ressources de production et la capacité effective des organisations faïtières paysannes à bien jouer leur rôle et ce dans la durée. A cela s'ajoute le fait que les activités hors prêt n'aient pas été assez fortes pour soutenir l'efficacité du programme de pays; notamment en ce qui concerne : i) l'engagement sur les politiques, et ii) les stratégies de gestion des savoirs, telles que préconisées dans le COSOP. Par conséquent, l'évaluation juge plutôt satisfaisante l'efficacité de la stratégie.

H. Conclusions

27. Sur la période 2007-2017, le contexte national du Burkina Faso a été, dans l'ensemble, favorable aux interventions de développement agricole. Ainsi le programme pays du FIDA a pu mettre en œuvre des projets avec des objectifs bien alignés sur les stratégies et politiques sectorielles agricoles nationales et sur les objectifs globaux du FIDA. De même, les approches implémentées ont été cohérentes vis-à-vis du contexte national, des priorités du Gouvernement et celles du FIDA. Mais, il y a eu une dispersion relativement élevée des actions sur plusieurs régions, ce qui n'a pas permis d'obtenir un effet de capitalisation des impacts sur la durée.
28. Globalement, la performance du programme a été satisfaisante sur la période évaluée, en ce qui concerne son efficacité et son impact. En effet, les actions du

portefeuille ont produit des résultats encourageants et induit des changements plus ou moins significatifs quant à : i) la gestion durable des terres; ii) l'augmentation de la production agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages; iii) la diversification des sources de revenus et la création d'emplois en milieu rural; iv) l'amélioration du capital humain et social, et v) le renforcement des institutions rurales. La performance du programme a été moins satisfaisante quant à ce qui concerne: le ciblage des pauvres pour les microentreprises rurales, l'accès des petits exploitants (jeunes et femmes notamment) aux ressources productives (terres et crédits), l'efficacité, la pérennisation des acquis des projets, la mise à l'échelle des innovations éprouvées, et la prise en compte de la diversité des ressources naturelles de production agricole dans les actions.

29. Au plan stratégique, la performance du programme pays a été globalement mitigée sur la période considérée. Ainsi, le partenariat stratégique avec le gouvernement a été renforcé, mais limité au MINEFED et MAAH; celui avec les autres PTF a été fort pour les co-financements, mais faible sur les aspects techniques. Par ailleurs, des progrès modérés ont été faits en matière de gestion des savoirs et en termes de dialogue politique. Enfin, le programme pays du FIDA n'est pas arrivé à induire, au niveau de l'ensemble du secteur agricole, une amélioration des mécanismes: i) de capitalisation des enseignements résultant de la multitude des interventions, ii) de suivi rigoureux des projets et iii) d'évaluations systématiques en liaison avec des objectifs d'apprentissage et de réédition de compte.

I. Recommandations

30. **Recommandation-1:** En tenant compte des avantages comparatifs reconnus au FIDA, le Gouvernement et le FIDA doivent concentrer sur la durée (à moyen terme), les interventions dans trois à quatre régions prioritaires. Ceci doit s'accompagner par la mise en place d'un système performant de suivi-évaluation, avec des indicateurs adéquats sur les impacts attendus et les changements intermédiaires sous-jacents, selon une TdC. Des méthodes rigoureuses doivent être appliquées pour la collecte des données de référence sur lesdits indicateurs au départ, la collecte périodique de données sur les indicateurs de résultats en cours, et la mesure des impacts à la fin.
31. **Recommandation-2:** Le Gouvernement et le FIDA, doivent poursuivre avec l'approche de chaînes de valeur, et prendre en compte les spéculations favorables au plus pauvres dans les interventions et couvrir les différents maillons (de production et de post production), tout en garantissant l'accès des petits producteurs et paysans pauvres aux différents appuis et services, sans monopole par certains acteurs. A ce titre, l'identification des mécanismes pour un accès durable des petits producteurs au crédit, doit figurer parmi les priorités.
32. **Recommandation-3:** Le FIDA et le Gouvernement doivent poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources de production végétale dans les régions prioritaires retenues, et envisager des actions sur les autres ressources (à l'instar des aires de pâturage, forêts, nappes phréatiques), en synergie avec les autres PTF, dans la perspective de réduction de la vulnérabilité des communautés rurales aux effets du changement climatique.
33. **Recommandation-4:** Le FIDA doit accroître son efficacité dans les dialogues politiques. A ce titre, il convient d'accompagner le Gouvernement d'une part, dans sa politique de promotion des filières pro-pauvres et d'autre part, dans l'accès aux ressources productives, notamment foncière, par les catégories défavorisées.
34. **Recommandation-5:** Le FIDA et le Gouvernement doit élaborer et mettre en œuvre son plan opérationnel de capitalisation et de gestion des savoirs des interventions du portefeuille. Par ailleurs, le Gouvernement, avec l'appui du FIDA, devra améliorer son système national de gestion des savoirs, et de suivi de l'ensemble des interventions du secteur rural.